

Secrétariat Général Réf. : BBz/MS 060417

Affaire suivie par Bruno BARTHEZ et Michèle LELOU ① 04 66 80 88 02 ou 04 66 80 89 84 E-mail: mairie@sommieres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017



PROCES VERBAL

Le **6 avril 2017** à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en mairie dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy MAROTTE, Maire.

Conseillers en exercice : 27 Présents : 24 Représentés : 1 Votants : 25

PRESENTS: Guy MAROTTE(Maire), Guy DANIEL, Hélène de MARIN VERJUS, Pierre MARTINEZ, Hélène GRAVAT, Jean-Pierre BONDOR, Jean-Jacques ROUSSET (adjoints), Yvette BERTAND COURTOT, Maryse SIRVENT, Michel FRANGEOT, Sandrine MROZOWSKI, Jean-Louis RIVIERE, Camille SEGUIER, Christophe SCHERRER (conseillers délégués), Régis CARRIERE, Christian PIERRE, Robert DAUMAS, Sylvie ROYO, Véronique CHATARD, Suzanne HERISSON, Dominique VALMALLE, Mireille VALLORANI, Louise BILLY, Patrick CAMPABADAL.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Bastien MAURY (procuration à Guy MAROTTE).

ABSENTS: Stéphanie LEVIEZ - Sabrina BERTONE

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis RIVIERE

<u>ORDRE DU JOUR</u>

ADMINISTRATION/SECRETARIAT GENERAL

1) Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 avril 2017

ADMINISTRATION/POLICE MUNICIPALE

2) Signature d'une convention avec le stand de tir de Langlade pour les entraînements annuels obligatoires des agents

ADMINISTRATION/FINANCES

- 3) Budget de la commune Approbation du compte administratif 2016
- 4) Budget de la commune Approbation du compte de gestion 2016
- 5) Budget de la commune -Affectation des résultats 2016
- 6) Taux des contributions directes pour l'année 2017
- 7) Budget de la commune Budget primitif 2017
- 8) Exercice 2017 Réalisation d'un emprunt auprès de la caisse régionale du Crédit Agricole pour le financement des investissements
- 9) Budget annexe de l'eau Approbation du compte administratif 2016
- 10) Budget annexe de l'eau Approbation du compte de gestion 2016
- 11) Budget annexe de l'eau Affection des résultats 2016
- 12) Budget annexe de l'eau Budget primitif 2017
- 13) Budget annexe photovoltaïque Approbation du compte administratif 2016
- 14) Budget annexe photovoltaïque Approbation du compte de gestion 2016
- 15) Budget annexe photovoltaïque Affectation des résultats 2016
- 16) Budget annexe photovoltaïque Budget primitif 2017
- 17) Subventions communales 2017 aux associations
- 18) Subvention communale 2017 au CCAS

URBANISME/PATRIMOINE

19) Convention de Co-financement entre la paroisse de Sommières et la commune pour la réfection du réseau électrique de l'église Saint-Pons

2017.04.024 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que :

- Les délibérations ont été transmises en Préfecture le 6 avril 2017,
- Le procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le 5 avril 2017
- Le compte-rendu intégral distribué aux conseillers municipaux le 5 avril 2017

Il est demandé au conseil municipal,

• D'approuver le procès-verbal de la séance du 4 avril 2017

Le conseil municipal accepte ces propositions 25 Pour (unanimité)

2017.04.025 - ADMINISTRATION/POLICE MUINICIPALE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE STAND DE TIR DE LANGLADE POUR LES ENTRAINEMENTS ANNUELS OBLIGATOIRES DES AGENTS

Depuis début 2016, deux agents de Police Municipale de la commune sont titulaires de l'autorisation de port d'armes et sont équipés de révolvers Manhurin 38SP. Dans le cadre de leur formation annuelle obligatoire, ils doivent effectuer au minimum deux séances d'entrainement. Actuellement, elles se déroulent sous la responsabilité du Moniteur en Maniement d'Armes de Caveirac/Clarensac, au stand de tir de CAVEIRAC. La commune règle 180€/agent/séance, soit 720€ pour l'année.

Depuis peu, les agents de la Police Municipale de Caveirac/Clarensac effectuent leurs séances annuelles d'entrainement à LANGLADE, sur un stand de tir plus récent, mieux équipé et qui répond aux normes de sécurité exigées. Il est agréé par le CNFPT.

Pour 2017, monsieur le Maire a autorisé trois séances d'entrainement. Les tarifs suivants seront appliqués à la commune par le CNFPT :

- Sans convention avec le stand de tir de LANGLADE, 120€/agent/séance, soit 720€,
- Avec une convention signée, 10€/agent/séance, soit 60€,

Auxquels il conviendra d'ajouter 300€ annuels de droits d'entrée.

Il est demandé au conseil municipal :

 d'autoriser monsieur le Maire a signé une convention avec le stand de tir de LANGLADE pour les séances d'entrainement au tir des agents de Police Municipale de la commune.

Le conseil municipal accepte ces propositions 25 Pour (unanimité)

2017.04.026 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-10 à D.2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016 approuvant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2016,

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2016 joint en annexe,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Monsieur le Maire présente les résultats détaillés par section du compte administratif 2016 du budget de la commune,

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

	FONCTIONNEMENT DEPENSES	3	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016
011	Charges caractère général	1 199 769,41	1 090 440,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 334 247,00	2 256 626,34
042	Opérations d'ordre (Dotations aux amortissements / ventes)	568 679,00	692 278,32
65	Autres charges gestion courante	447 900,00	422 252,95
66	Charges financières	279 530,00	243 720,82
67	Charges Exceptionnelles	6 315,00	3 892,17
68	Dotations Amortissements / Provisions	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	4 836 440,41	4 709 210,78
	FONCTIONNEMENT RECETTE	S PREVISIONS	REALISATIONS
	FONCTIONNEMENT RECETTE		
Chap	FONCTIONNEMENT RECETTE		REALISATIONS 2016
	intitulés	PREVISIONS 2016	
002	intitulés Résultat fonctionnement reporté	PREVISIONS 2016 65 351,86	2016
002	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27	2016 56 948,23
002 013 042	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges Op d'ordre Transfert entre sections	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27 250 000,00	2016 56 948,23 249 966,87
002 013 042 70	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges Op d'ordre Transfert entre sections Produits des services	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27 250 000,00 371 660,00	2016 56 948,23 249 966,87 401 084,74
002 013 042	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges Op d'ordre Transfert entre sections Produits des services Impôts et taxes	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27 250 000,00 371 660,00 2 753 576,00	2016 56 948,23 249 966,87 401 084,74 2 829 540,12
002 013 042 70 73	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges Op d'ordre Transfert entre sections Produits des services Impôts et taxes Subventions d'exploitation	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27 250 000,00 371 660,00 2 753 576,00 1 221 717,28	2016 56 948,23 249 966,87 401 084,74 2 829 540,12 1 242 835,68
002 013 042 70 73 74	intitulés Résultat fonctionnement reporté Atténuations des charges Op d'ordre Transfert entre sections Produits des services Impôts et taxes	PREVISIONS 2016 65 351,86 72 257,27 250 000,00 371 660,00 2 753 576,00	2016 56 948,23 249 966,87 401 084,74 2 829 540,12

SECTION D'INVESTISSEMENT :

	INVESTISSE	EMENT DEPENSE	S	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016	RESTES A REALISER
001	Solde Exécution sect. Invest. Reporté	0,00		
040	Op d'ordre entre sections	250 000,00	249 966,87	
16	Capital des emprunts	655 000,00	653 575,91	
20	Immobilisations incorporelles	115 921,84	23 601,60	89 375,84
204	Subventions d'équipements versées	6 851,14	5 837,65	
21	Immobilisations	5 326 293,48	2 862 910,71	2 211 379,73
	TOTAUX	6 354 066,46	3 795 892,74	2 300 755,57
	INVESTISSI	EMENT RECETTE	S	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016	RESTES A REALISER
001	Solde d'exécution	346 182,75		
024	Produits cessions immobilisations	472 250,00		
040	Dotations - amortissements - ventes	568 679,00	692 278,32	
10	Dotations, fonds divers	618 234,00	634 742,77	1 948,00
13	Subventions	1 548 720,71	690 278,30	526 348,02
16	Emprunts, Cautions	2 800 000,00	1 020 410,00	1 780 000,00
21	Immobilisations		0,00	
	TOTAUX	6 354 066,46	3 037 709,39	2 308 296,02
	RESULTAT DE L'EXERCICE		-758 183,35	7 540,45

D'où un résultat final qui s'établit comme suit

Sections	Fonction	onnement	Investis	sement
Onforthur de Henrada	recettes	5 015 388,44	recettes	3 037 709,39
Opérations de l'exercice	dépenses	-4 709 210,78	dépenses	-3 795 892,74
Résultat de l'exercice 2016	résultat	306 177,66	résultat	-758 183,35
	Résultat Clôture 2015	495 351,86	cpte 001	346 182,75
Résultats de l'exercice 2015	affecté à l'Investisse ment (1068)	430 000,00	excédent d'investisseme nt	0,00
	reste en report	65 351,86	résultat	346 182,75
résultat de clôture 2016	résultat	371 529,52	résultat	-412 000,60
Dantan à méallann	recettes	0,00	recettes	2 308 296,02
Restes à réaliser	dépenses	0,00	dépenses	-2 300 755,57
Résultat des reports	résultat	0,00	résultat	7 540,45
Résultat global avec les reports	résultat	371 529,52	résultat	-404 460,15

ANALYSE ET COMMENTAIRES

En section de fonctionnement, l'écart entre prévision et réalisation est important et nécessite quelques commentaires.

LES DEPENSES

Par rapport à la prévision, elles sont inférieures de 127 230 €.

Le gain le plus important concerne les charges à caractère général (-109.329 €) et les charges de personnel (-77.620 €). En effet, ce résultat est lié à la rigueur avec laquelle a été géré le budget avec la compréhension et le concours de la majorité des services.

Les autres économies concernent les frais financiers (- 35 809 €). Chaque année, le budget prévoit des dépenses supérieures à ce qu'indiquent les tableaux d'amortissement des emprunts. Il s'agit d'une mesure de prudence afin de faire face, sans difficulté, à d'éventuelles augmentations du taux des emprunts basés sur l'Euribor. Le taux de l'Euribor est resté très bas toute l'année.

On constate un **dépassement sur le chapitre 042 Opérations d'ordre (123.600 €).** Ce dépassement correspond aux opérations d'ordre résultant de la vente du terrain des Mauvalats (122.250 €) et la vente d'une partie de la route de Saussines (1.350 €) que l'on retrouvera également en recette sur le chapitre 77 produits exceptionnels.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir constaté les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence d'Yvette BERTRAND-COURTOT doyenne de l'assemblée,

Il est proposé au conseil municipal,

• d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget de la commune dont les résultats définitifs sont arrêtés comme suit :

Pour la section de fonctionnement :	excédent de :	371.529,52 €
Pour la section d'investissement :	déficit de :	-412.000,60 €

Le conseil municipal accepte ces propositions

23 Pour (Monsieur le maire sort de la salle et ne participe pas au vote)

<u>2017.04.027 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2, et D.2343-1 à D.2343-10.

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget de la commune,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer,

Après avoir constaté que le compte de gestion est en accord avec le compte administratif,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- **de déclarer** que les écritures passées par le receveur pour 2016 n'appellent ni observation, ni réserve de sa part, et sont conformes à celles du compte administratif,
- d'adopter le compte de gestion du budget de la commune pour l'exercice 2016

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

<u>2017.04.028 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET DE LA COMMUNE - AFFECTATION DES RESULTATS 2016</u>

Monsieur le Maire rappelle les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016, adoptés par délibération du conseil municipal en date du 06 avril 2017:

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

résultat de l'exercice 2016 :	Excédent	306.177,66
résultat antérieur reporté:		65.351,86
D'où un résultat de clôture 2016 définitif :	Excédent	371.529,52

Résultat de la section d'investissement et besoin réel de financement

résultat de l'exercice 2016 :	Déficit	-758.183,35
résultat antérieur reporté :	Excédent	346.182,75
d'où un résultat de clôture 2016 définitif :	Déficit	-412.000,60
Montant des restes à réaliser		
recettes restant à réaliser :		2.308.296,02
dépenses engagées non mandatées :		-2.300.755,57

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5, Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- De constater les résultats du compte administratif 2016 tels qu'ils apparaissent ci-dessus,
- D'affecter l'excédent de la section de fonctionnement soit 371.529,52 € de la manière suivante :
 - o 300.000,00€ en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement,
 - o 71.529,52 € en section de fonctionnement en report à nouveau.
- De dire que ces résultats seront repris au budget primitif 2017 du budget de la commune
 - o 300.000,00 € en recette d'investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé.
 - o 71.529,52 € en recette de fonctionnement au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.
 - 412.000,60 € en dépense d'investissement au compte 001 solde d'exécution reporté,
 - o les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes de la section investissement, aux chapitres correspondants

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

2017.04.029 - ADMINISTRATION/FINANCES - TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2017

Vu l'état de notification n°1259 des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2017, reçu le 20 mars 2017.

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal

- De maintenir les taux de l'année 2016 pour l'année 2017,
- De fixer le produit fiscal 2017 attendu à la somme de 2.481.484€ de la manière suivante :

	Bases Pour mémoire Proposition taux 2017		on taux 2017	Produits	
Type d'impôts	prévisionnelles 2017	taux 2016	Coeff. de variation	Taux d'imposition	attendus 2017
Taxe d'Habitation	5 726 000 €	19,34%	1	19,34%	1 107 408 €
Taxe Foncier Bâti	4 982 000 €	25,65%	1	25,65%	1 277 883 €
Taxe Foncier Non Bâti	115 700 €	83,14%	1	83,14%	96 193 €
Produit attendu pour 201	17	T			2 481 484 €

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

2017.04.030 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET DE LA COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2017

Vu les articles L.2312-1 à L.2341-1,

Vu le débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé lors de la séance du 4 avril 2017,

Vu les délibérations du 6 avril 2017, approuvant le compte administratif 2016, et décidant de l'affectation des résultats,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après examen détaillé des dépenses et des recettes,

Il est proposé au Conseil Municipal

- De voter par chapitres le budget primitif 2017 de la commune, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière définie ci-après
- D'approuver le programme des investissements 2017 et de leurs financements

	FONCTIONNEMENT DEPENSES	
Chap	intitulés	BP 2017
023	Virement à la section d'Investissement	600 000,00
011	Charges à caractère général	1 364 593,30
012	Charges de personnel	2 364 343,00
042	Opérations d'ordre	558 391,00
65	Autres charges de gestion courantes	442 788,00
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	248 906,22
67	Charges exceptionnelles	5 275,00
68	Dotations (provisions)	0,00
	TOTAUX	5 584 296,52
	FONCTIONNEMENT RECETTES	
Chap	intitulés	BP 2017
002	Résultat de fonctionnement reporté	71 529,52
013	Atténuations de charges	42 500,00
042	Opérations d'ordre entre section (Travaux en régie)	200 000,00
70	Produits des services	420 160,00
73	Impôts et taxes	2 938 769,00
74	Dotations et participations	1 215 748,00
75	Autres produits de gestion courante	85 590,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00
78	Reprise sur Amortissements et Provisions	600 000,00
	TOTAUX	5 584 296,52

	INVESTISSEMENT DEP	ENSES		
Chap	intitulés	Reports	Propositions nouvelles	Total BP 2017
001	Solde d'exécution	0,00	412 000,60	412 000,60
040	Opérations d'ordre entre sections (Travaux en régie)	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes	0,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	89 375,84	23 183,00	112 558,84
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 211 379,73	1 542 727,85	3 754 107,58
	Total des dépenses	2 300 755,57	2 877 911,45	5 178 667,02
	INVESTISSEMENT RECI	ETTES		
Chap	intitulés	Reports	Propositions nouvelles	Total BP 2017
001	Solde d'exécution	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de Fonctionnement	0,00	600 000,00	600 000,00
024	Produits de cessions d'immobilisation	0,00	460 000,00	460 000,00
040	Opérations d'ordre	0,00	558 391,00	558 391,00
10	Dotations, fonds divers	1 948,00	690 000,00	691 948,00
13	Subventions d'investissement	526 348,02	311 980,00	838 328,02
16	Emprunts	1 780 000,00	250 000,00	2 030 000,00
21	Immobilisations			
THE	Total des recettes	2 308 296 02	2 870 371 00	5 178 667 02

Le conseil municipal accepte ces propositions

22 Pour – 3 Abstentions (Sylvie ROYO – Mireille VALLORANI – Robert DAUMAS)

Sylvie ROYO informe le conseil municipal qu'elle s'est déplacée avec Robert DAUMAS en mairie à plusieurs reprises, et que des mails ont été envoyés à Bruno BARTHEZ, Nathalie TARDIEU et Guy MAROTTE, demandant expressément –et avant le conseil municipal du 4 avril- qu'il leur soit adressé le détail des postes, par chapitre de ce budget, comme cela se fait dans d'autres communes.

Elle stipule qu'à ce jour ils n'ont rien reçu, c'est pourquoi Robert DAUMAS et elle-même s'abstiendront sur ce point par manque d'information.

Il en sera de même pour les budgets primitifs de l'eau et du photovoltaïque.

Elle précise qu'ils approuveront les comptes administratifs 2016 parce qu'ils ne se sont jamais positionnés contre et qu'ils ont voté le budget 2016.

<u>2017.04.031 - ADMINISTRATION/FINANCES - REALISATION D'UN EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</u>

Monsieur le Maire rappelle qu'un emprunt de **250.000,00** € (deux cent cinquante mille euros) a ainsi été inscrit au Budget Primitif de la commune pour assurer le financement des programmes d'investissements inscrits au budget primitif de l'exercice.

Le Crédit Agricole du Languedoc Roussillon répond favorablement à cette demande de financement et propose une offre de services intéressante à savoir un prêt à taux fixe (classification suivant la charte GISSLER : 1A).

· Prêt à taux fixe

Durée de l'emprunt : 17 ans

Echéance trimestrielle

Taux trimestriel: 2,01 %

Frais par dossier : 0,15 % du montant emprunté

C'est pourquoi,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Il est proposé au conseil municipal /

- De contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, avenue de Montpelliéret MAURIN 34977 LATTES CEDEX, représenté par son Directeur, un prêt de 250.000,00 € dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous :
 - Prêt à taux fixe

- Durée de l'emprunt : 17 ans

Echéance trimestrielleTaux trimestriel: 2,01 %

- Frais par dossier : 0,15 % du montant emprunté

De décider d'affecter cet emprunt au financement des investissements 2017.

<u>Le conseil municipal accepte ces propositions</u> 23 Pour – 2 contre (Sylvie ROYO – Robert DAUMAS)

Robert DAUMAS trouve que la dette est très importante (supérieur à 2400€ par habitant en 2018) et demande s'il n'est pas possible de faire une pause cette année. Guy DANIEL répond que le programme d'investissement lié notamment à l'enfouissement de la ligne haute-tension nécessite de recourir maintenant à cet emprunt. Sylvie ROYO demande s'il n'est pas possible de différer l'emprunt en cas de non obtention du lycée. Jean-Pierre BONDOR explique qu'il faudra tout de même enfouir cette ligne pour permettre l'urbanisation du secteur de Massanas et que le calendrier de RTE restera le même, les procédures étant très longues. Véronique CHATARD demande pourquoi le prêteur est encore le Crédit Agricole. Guy DANIEL répond que seul le Crédit Agricole a remis une offre de prêt.

<u>2017.04.032 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'EAU APPROBATION DU</u> COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-10 à D.2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016 approuvant le budget primitif de l'eau pour l'exercice 2016.

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2016,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Monsieur le Maire présente les résultats détaillés par section du compte administratif 2016 du budget annexe de l'eau.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT DEPENSES					
Chap	intitulés	PREVISIONS REALISA 2016 201				
011	Charges caractère général	50 030,00	32 508,05			
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	16 707,56			
023	Virement à la section investissement	27 990,33				
042	Opérations d'ordre (Dotations aux amortissements)	54 351,84	54 351,84			
66	Charges financières	28 876,97	27 116,69			
	TOTAL DES DÉPENSES	179 249,14	130 684,14			

Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016
042	Op d'ordre Transfert entre sections	15 049,14	15 049,14
70	Produits des services	158 000,00	171 227,27
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	6 200,00	6 307,97
	TOTAL DES RECETTES	179 249,14	192 584,38
	RESULTAT DE L'EXERCICE		61 900,24

SECTION D'INVESTISSEMENT

	II	IVESTISSEMENT DEPE	NSES	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016	RESTES A REALISER
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
040	Op d'ordre entre sections	15 049,14	15 049,14	
16	Capital des emprunts	30 000,00	29 969,22	
21	Immobilisations	2 007 937,54	317 133,76	1 690 803,78
W HY	TOTAUX	2 052 986,68	362 152,12	1 690 803,78
_	II.	VESTISSEMENT RECE	TTES	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS 2016	RESTES A REALISER
001	Solde d'exécution	104 009,64		
021	virement de la section d'investissement	27 990,33		
040	Dotations amortissements	54 351,84	54 351,84	
10	dotations, fonds divers	116 634,87	68 423,80	50 044,33
13	Subventions	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 750 000,00	250 000,00	1 500 000,00
n Ayı	TOTAUX	2 052 986,68	372 775,64	1 550 044,33
N D. S	RESULTAT DE L'EXE	RCICE	10 623,52	-140 759,45

D'où un résultat final qui s'établit comme suit

Sections	Fonctionnement		Investissement	
Opérations de	recettes	192 584,38	recettes	372 775,64
l'exercice	dépenses	-130 684,14	dépenses	-362 152,12
Résultat de	résultat	61 900,24	résultat	10 623,52
	Résultat	67 434,87	cpte 001	104 009,64
Résultats de l'exercice 2015	affecté à l'Invest. (1068)	67 434,87	excédent d'invest.	0,00
Texercice 2015	reste en report	0,00	résultat	104 009,64
résultat de clôture	résultat	61 900,24	résultat	114 633,16
Dantas à stallans	recettes	0,00	recettes	1 550 044,33
Restes à réaliser	dépenses	0,00	dépenses	-1 690 803,78
Résultat des reports	résultat	0,00	résultat	-140 759,45
Résultat global avec les reports	résultat	61 900,24	résultat	-26 126,29

Après avoir constaté les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence d'Yvette BERTRAND-COURTOT, doyenne de l'assemblée,

Il est proposé au conseil municipal

• d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe de l'eau dont les résultats définitifs sont arrêtés comme suit :

Pour la section de fonctionnement :	excédent de :	61 900,24 €
Pour la section d'investissement :	excédent de:	114 633,16 €

Le conseil municipal accepte ces propositions

23 Pour (Monsieur le maire sort de la salle et ne participe pas au vote)

2017.04.033 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'EAU APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2, et D.2343-1 à D.2343-10,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe de l'eau.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Après avoir constaté que le compte de gestion est en accord avec le compte administratif,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de déclarer que les écritures passées par le receveur pour 2016 n'appellent ni observation, ni réserve de sa part, et sont conformes à celles du compte administratif,
- d'adopter le compte de gestion du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2016.

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

2017.04.034 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'EAU - AFFECTATION DES **RESULTATS 2016**

Monsieur le Maire rappelle les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016, adoptés par délibération du conseil municipal en date du 06 avril 2017 :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

résultat de l'exercice :	excédent	61.900,24
résultat antérieur reporté :		0,00
D'où un résultat de clôture définitif 2016 :	excédent	61.900,24

Résultat de la section d'investissement et besoin réel de financement

résultat de l'exercice 2016 :	excédent	10.623,52
résultat antérieur reporté :	excédent	104.009,64
d'où un résultat de clôture 2016 :	excédent	114.633,16
Avec les restes à réaliser		
recettes restant à réaliser :		1 550 044,33
dépenses engagées non mandatées :		-1 690 803,78

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5, Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- De constater les résultats du compte administratif 2016 tels qu'ils apparaissent ci-dessus,
- D'affecter l'excédent de la section de fonctionnement soit 61.900,24 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement,
- De reporter l'excédent de la section d'investissement soit 114.633,16 € en report à nouveau excédentaire.
- De dire que ces résultats seront repris au budget primitif 2017 du budget annexe de l'eau de la manière suivante:
 - o 61.900,24 € en recette d'investissement au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé,
 - o 114.633,16 € en recette d'investissement au compte 001 solde d'exécution de la section investissement reporté
 - Les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes de la section investissement, aux chapitres correspondants

Le conseil municipal accepte ces propositions 25 Pour (unanimité)

2017.04.035 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'EAU - BUDGET PRIMITIF 2017

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2342-2,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après examen détaillé des recettes et des dépenses,

Il est proposé au Conseil Municipal,

• **De voter** par chapitres le budget primitif 2017 de l'eau, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEME	NT DEPEN	SES	
Chap	intitulés	Reports de 2016	Propositions nouvelles	Total budget 2017
011	charges à caractère général		50 030,00	50 030,00
012	Charges de personne et frais assimilés		18 000,00	18 000,00
023	Virement à la section d'investissement	H MARKE	77 692,76	77 692,76
042	Opérations d'ordre entre sections		59 355,40	59 355,40
66	Charges financières		29 370,00	29 370,00
T	otal des dépenses de fonctionnement		234 448,16	234 448,16
	FONCTIONNEME	NT RECET	TES	
Chap	intitulés	Reports de 2016	Propositions nouvelles	Total budget 2017
042	Opérations d'ordre entre section		14 748,16	14 748,16
70	Ventes produits		213 400,00	213 400,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		6 300,00	6 300,00
	Total des recettes de fonctionnement		234 448,16	234 448,16

SECTION D'INVESTISSEMENT

	INVESTISSEMENT DEPENSES				
Chap	intitulés	Reports 2016	Propositions nouvelles	Total Budget 2017	
020	dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre entre section	0,00	14 748,16	14 748,16	
16	emprunts	0,00	30 000,00	30 000,00	
21	immobilisations	1 690 803,78	177 239,98	1 868 043,76	
	TOTAUX	1 690 803,78	221 988,14	1 912 791,92	

	INVESTISSEMENT RECETTES				
Chap	intitulés	Reports 2016	Propositions nouvelles	Total Budget 2017	
001	Solde d'investissement reporté		114 633,16	114 633,16	
021	Virement de la section de fonct.		77 692,76	77 692,76	
040	Op ordre entre sections		59 355,40	59 355,40	
10	réserves (1068 / TVA)	50 044,33	111 066,27	161 110,60	
13	subventions d'investissements		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	
	TOTAUX	1 550 044,33	362 747,59	1 912 791,92	

Le conseil municipal accepte ces propositions

23 Pour – 2 Abstentions (Sylvie ROYO – Robert DAUMAS)

<u>2017.04.036 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE</u> APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-10 à D.2342-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2016 approuvant le budget primitif du photovoltaïque pour l'exercice 2016,

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2016, (état néant)

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Monsieur le Maire présente les résultats détaillés par section du compte administratif 2016 du budget du photovoltaïque :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEM	ENT DEPENSES	
Chap	intitulés	PREVISIONS	REALISATIONS
002	Résultat fonct. reporté		
011	Charges caractère général	44 048,06	15 357,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	5 299,89
042	Opérations d'ordre	21 478,00	21 477,68
66	Charges financières	8 960,00	7 372,20
West Co	TOTAL DES DEPENSES	81 486,06	,42
	FONCTIONNEN	MENT RECETTES	
Chap	intitulés	PREVISIONS	REALISATIONS
002	Résultat fonct. Reporté	20 486,06	
70	Vente de produits	61 000,00	57 918,23
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	81 486,06	57 918,23
A.U.	RESULTAT DE L'EXERC	CICE	8 410,81

SECTION D'INVESTISSEMENT

		INVESTISSEMENT DI	EPENSES	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS	RESTES A REALISER
16	Capital des emprunts	15 000,00	13 260,95	
20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
21	Immobilisations	91 118,31	0,00	
Total		106 118,31	13 260,95	0,00
		INVESTISSEMENT R	ECETTES	
Chap	intitulés	PREVISIONS 2016	REALISATIONS	RESTES A REALISER
001	Solde d'exécution	84 640,31		
040	Dotations amortissements	21 478,00	21 477,68	
13	Subventions	0,00	0,00	0,00
Total		106 118,31	21 477,68	0,00
	RESULTAT DE L'EX	FRCICE	8 216,73	

D'où un résultat final qui s'établit comme suit:

Sections	Fonctionnement		Investissement	
On fastions de llessanie	recettes	57 918,23	recettes	21 477,68
Opérations de l'exercice	dépenses	-49 507,42	dépenses	-13 260,95
Résultat de l'exercice 2016	résultat	8 410,81	résultat	8 216,73
	Résultat	20 486,06	cpte 001	84 640,31
Résultats de l'exercice 2015	affecté à l'Invest.		excédent d'invest.	0,00
	reste en report	20 486,06	résultat	84 640,31
résultat de clôture 2016	résultat	28 896,87	résultat	92 857,04
Doctor à réaliser	recettes	0,00	recettes	0,00
Restes à réaliser	dépenses	0,00	dépenses	0,00
Résultat des reports	résultat	0,00	résultat	0,00
Résultat global avec les reports	résultat	28 896,87	résultat	92 857,04

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir constaté les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence d'Yvette BERTRANT-COURTOT, doyenne de l'assemblée,

Il est proposé au conseil municipal,

 d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe photovoltaïque dont les résultats définitifs sont arrêtés comme suit:

Pour la section de fonctionnement :	Excédent de :	28.896,87 €
Pour la section d'investissement :	Excédent de :	92.857,04 €

Le conseil municipal accepte ces propositions

23 Pour (Monsieur le maire sort de la salle et ne participe pas au vote)

<u>2017.04.037 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE</u> APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et 2, et D.2343-1 à D.2343-10,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe photovoltaïque,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

Après avoir constaté que le compte de gestion est en accord avec le compte administratif,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- de déclarer que les écritures passées par le receveur pour 2016 n'appellent ni observation, ni réserve de sa part, et sont conformes à celles du compte administratif,
- d'adopter le compte de gestion du budget annexe photovoltaïque pour l'exercice 2016.

<u>Le conseil municipal accepte ces propositions</u> 25 Pour (unanimité)

<u>2017.04.038 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE</u> AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Monsieur le Maire rappelle les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2016, adoptés par délibération du conseil municipal en date du 06 avril 2017 :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

D'où un résultat de clôture 2016 définitif :	excédent	28.896,87
résultat antérieur reporté 2015 :	excédent	20.486,06
résultat de l'exercice 2016	excédent	8.410,81

Résultat de la section d'investissement et besoin réel de financement

résultat de l'exercice 2016 :	excédent	8.216,73
résultat antérieur reporté 2015 :	excédent	84.640,31
d'où un résultat de clôture 2016 de :	excédent	92.857,04
Restes à réaliser à reporter		
recettes restant à réaliser :		0
dépenses engagées non mandatées :		0

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2311-5,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal,

- De constater les résultats du compte administratif 2016 tels qu'ils apparaissent ci-dessus,
- De reporter l'excédent de la section de fonctionnement soit 28.896,87 € en report à nouveau excédentaire,
- **De reporter** l'excédent de la section d'investissement soit 92.857,04€ en report à nouveau excédentaire,
- **De dire** que ces résultats seront repris au budget primitif 2017 du budget annexe photovoltaïque de la manière suivante :
 - o 28.896.87 € en recette de fonctionnement au compte 002 résultat de fonctionnement reporté,
 - o 92.857,04 € en recette d'investissement au compte 001 solde d'exécution de la section investissement reporté.

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

<u>2017.04.039 - ADMINISTRATION/FINANCES - BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE - BUDGET PRIMITIF 2017</u>

Vu le Code Général des Collectivités Locales et notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2342-2.

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 28 mars 2017,

Après examen détaillé des recettes et des dépenses,

Il est proposé au Conseil Municipal,

• De voter par chapitres le budget annexe primitif 2017 photovoltaïque, équilibré en dépenses et en recettes par section de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES					
Chap	intitulés	Reports de 2016			
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	
011	charges à caractère général		52 957,26	52 957,26	
012	Charges de personnel		7 000,00	7 000,00	
042	Opérations d'ordre entre sections		21 478,00	21 478,00	
66	Charges financières		7 461,61	7 461,61	
Tota	Total des dépenses de fonctionnement		88 896,87	88 896,87	

FONCTIONNEMENT RECETTES					
Chap	intitulés	Reports de 2016	Propositions nouvelles	Total budget 2017	
002	Résultat de fonctionnement reporté		28 896.87	28 896,87	
70	Ventes produits	- 70-21	60 000,00	60 000,00	
77	Produits Exceptionnels		0,00	0,00	
Total des recettes de fonctionnement			88 896,87	88 896,87	

SECTION D'INVESTISSEMENT

	INVESTISSEN	MENT DEPEN	NSES			
Chap	intitulés	Reports 2016	Propositions nouvelles	Total Budget 2017		
21	Immobilisations	0,00	99 335,04	99 335,04		
16	emprunts	0,00	15 000,00	15 000,00		
TOTAUX		0,00	114 335,04	114 335,04		
INVESTISSEMENT RECETTES						
Chap	intitulés	Reports Propositions 2016 nouvelles		Total Budget 2017		
001	Solde d'investissement reporté		92 857,04	92 857,04		
040	op ordre entre sections		21 478,00	21 478,00		
13	subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00		
	TOTAUX	0,00	114 335,04	114 335,04		

<u>Le conseil municipal accepte ces propositions</u> 23 Pour – 2 Abstentions (Sylvie ROYO – Robert DAUMAS)

<u>2017.04.040 - ADMINISTRATION/FINANCES – SUBVENTIONS COMMUNALES 2017 AUX ASSOCIATIONS</u>

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2017 au compte 65741,

Vu l'avis de la commission des Finances réunie le 28 mars 2017,

Vu l'avis de la commission Associations réunie le 29 mars 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal:

- **De fixer** les subventions à verser aux associations pour l'année 2017, soit au titre de leurs activités, soit au titre d'un projet ponctuel selon la liste ci-après pour un montant total de 24 800.euros.
- D'attribuer une première enveloppe de 23 600 €, selon la liste ci-après :

ASSOCIATIONS	Subventions annuelles	Subventions exceptionnelles	Total
AIKIDO (achat d'armes en bois)	0	200	200
ASSOCIATION SPORTIVE DE SOMMIERES (FOOT) (achat d'un abri)	0	200	200
BADMINTON (championnat)	0	500	500
ECOLE RASETEURS DE SOMMIERES (Finale)	0	400	400
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (Préparation du gala)	0	300	300
HAND BALL CLUB (renouvellement du matériel usagé)	1800	0	1800
LA BOULE DU PRINTEMPS (Grand prix de Sommières)	0	700	700
LATITUDE VTT	800	0	800
MOTO CLUB SOMMIEROIS (Championnat de France)	0	1400	1400
RUGBY CLUB DU PAYS DE SOMMIERES	1000	0	1000
SAINT HUBERT CLUB (achat de gibiers)	0	200	200
SOMMIERES ATHLETISME	350	0	350
SPORTIVE COLLEGE MAINTENON (achat matériels)	0	300	300
TENNIS CLUB	0	700	700
US TREFLE (Tournoi Michel MARTINEZ)	3000	250	3250
S/Total ASSOCIATIONS SPORTIVES	6950	5150	12100

ASSOCIATIONS	Subventions annuelles	Subventions exceptionnelles	Total
ANCIENS COMBATTANTS SECTION SOMMIERES	100	0	100
FNACA	100	0	100
MEDAILLES MILITAIRES 1782 Section Sommières	100	0	100
SOUVENIR Français	100	0	100
S/Total ANCIENS COMBATTANTS	400	0	400
ART FRESQUE POVERA	0	500	500
COMPAGNIE DES GRANDS ENFANTS	300	0	300
COMPAGNIE AUX GRANDS PIEDS		200	200
ENSEMBLE VOCAL DE SOMMIERES (organisation de 2 spectacles)	0	750	750
FAPS	0	400	400
GARD'N PARTY (cours d'anglais)	0	200	200
L'AFICION	0	200	200
L'ECHIQUIER DU VIDOURLE	0	400	400
LES FORTICHES (aide à l'organisation "sacrée soirée")	0	500	500
SOMMIERES ET SON HISTOIRE	0	1000	1000
S/Total CULTUREL	300	4150	4450
COMITE DE JUMELAGE CALLOSA DE SEGURA	0	500	500
COMITE D'ORGANISATION DE LA COURSE DE GARCON DE CAFE	0		100
CLUB TAURIN (animation Arènes)	2500		3000
LES AHURIS SOMMIEROIS	0		200
LES OFNI	0	000	500
S/Total ANIMATION LOCALE	2500 100	1800	4300 100
AIDONS-LES APE LA CONDAMINE	0		350
APE LI PASSEROUN	0		350
ARCOUS	800		800
PERSEPHONE	0		200
FNATH	200	0	200
PASSERELLE DE LA LUTTE C/CANCER	0		350
S/Total DIVERS	1100		2350
TOTAL	11500	12100	23 600

Le conseil municipal accepte ces propositions 25 Pour (unanimité)

Camille SEGUIER demande si il est normal que l'ARCOUS bénéficie d'une subvention au titre du Budget Principal de la commune alors que le CCAS a de son côté également affecté une subvention à cette association. Pierre MARTINEZ répond qu'il en était de même en 2016, la subvention à l'ARCOUS étant partagée entre le budget de la commune et le CCAS et que de plus la CCPS verse également une subvention à l'ARCOUS.

<u>2017.04.041 - ADMINISTRATION/FINANCES - SUBVENTION COMMUNALE 2017 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u>

Vu les actions mises en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale de Sommières, notamment en matière d'aides et de prévention en faveur des personnes les plus défavorisées, et de prévention et de développement social de la commune,

Vu la demande de subvention présentée par le Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2017, Vu les crédits inscrits au budget primitif 2017 au compte 657362,

Il est proposé au conseil municipal :

- **De décider** d'allouer au Centre Communal d'Action Sociale de Sommières, une subvention de 28 000 € pour l'année 2017,
- De dire que les crédits sont inscrits au compte 657362 du budget communal.

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

2017.04.042 - URBANISME/PATRIMOINE - CONVENTION DE CO-FINANCEMENT ENTRE LA PAROISSE DE SOMMIERES ET LA COMMUNE POUR LA REFECTION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'EGLISE SAINT-PONS

Monsieur le Maire indique que l'état des installations électriques de l'église Saint-Pons est préoccupant et que le conseil économique paroissial, représenté par le Père DAUDÉ, sollicite depuis deux ans la reprise de celles-ci. Le conseil économique paroissial propose de cofinancer ces travaux à hauteur de 9.900 €.

Une consultation a été effectuée pour les travaux de mise aux normes des installations électriques de l'église et la mise en lumière, ainsi que le déplacement du compteur. L'offre la mieux distante est celle proposée par l'entreprise SALS Electricité (NIMES) s'élevant à 75.818,50 € HT soit 90.982,20 € TTC.

Le budget prévisionnel HT s'établit comme suit :

- Ville

65.918,50 € (87%)

Paroisse

9.900,00 € (13%)

Monsieur le maire rappelle :

- que l'édifice n'étant pas protégé au titre des Monuments Historiques, aucune aide publique n'est envisageable.

Considérant l'avis favorable du conseil économique paroissial en date du 11 octobre 2016 pour la « réfection des réseaux électriques et la mise en lumière de l'église Saint-Pons »,

Il est proposé au conseil Municipal:

- d'approuver le financement de ce projet selon le budget prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser le maire à établir une convention de co-financement les travaux de mise aux normes des installations électriques et la mise en lumière de l'église entre la Paroisse et la Mairie (annexée à la présente délibération).

Le conseil municipal accepte ces propositions

25 Pour (unanimité)

La séance est levée à 21h35

Le Maire, Guy MAROTTE

